

Ecole élémentaire Marcel Pagnol – 31180 CASTELMAUROU

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 5 novembre 2020

Conseil d'école réalisé en comité restreint à cause du contexte sanitaire

Membres présents :

Les représentants des parents d'élèves de l'APEC-FCPE : Mme Bosse, Mme Netter, Mme Lacroix, Mr Armengaud et Mr Linant

L'équipe enseignante : Mmes Mercier, Bessière, Gaultier et Mrs Maffre et Marion.

Les élus municipaux : Mme Erisay adjointe au Maire, Mr Soulier, conseiller municipal

Les membres du ALAE/ALSH : Mme Leblanc directrice ALAE ALSH et Mme Ladurelle directrice ALAE élémentaire

Intervenante à la BCD : Mme Cortès

Membres excusés : Mr Duez, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Esquerré Maire de la commune, les membres du RASED, Mme Raufast, déléguée Départementale de l'Education Nationale, Mme Ravé, Mme Avérous-Chamayou, Mme Rascol, Mme Dargniat, Mme Estéveny, Mme Missy, Mme Touléron, Mme Coll Soler, Mme Mémin, enseignantes de l'école.

Aides au secrétariat : Mmes Gaultier et Mercier

Horaires : 18h- 21h

Déclaration préalable des élus FCPE en début de conseil d'école

C'est avec émotion que nous, parents d'élèves FCPE rendons hommage à tous les personnels de l'établissement qui, au quotidien, font vivre les valeurs de la République si chères à nos cœurs et à nos engagements. Bien sûr, comme vous toutes et tous, nous avons plus qu'une pensée pour Samuel Paty, qui a connu une mort abominable pour avoir simplement exercé son métier, pour avoir simplement voulu apprendre à nos enfants ce qu'était la démocratie, la liberté d'expression, l'écoute, le débat et surtout la laïcité. Mais avoir une pensée ne suffit pas. Notre émotion si forte aujourd'hui ne doit pas se perdre dans les brouillards de l'oubli et les cacophonies politiques.

Une école de la République qui tient ses promesses et incarne les valeurs républicaines se co-construit avec tous les acteurs de l'école : les enseignants, les personnels, les élèves, les parents, les services de la mairie et ses élus.

Coéduquer, c'est reconnaître le partage des responsabilités éducatives entre parents et enseignants, et favoriser le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant, pour le préparer à prendre sa place dans la société en citoyen libre, éclairé et responsable. Coéduquer, c'est accepter la diversité des parents, évoluer vers une éducation mieux partagée d'égal à égal. Coéduquer, c'est aussi penser la gouvernance de l'établissement, c'est travailler ensemble parents élus et enseignants pour véritablement déconstruire les fausses idées sur l'École de la République et toujours faire reculer l'obscurantisme.

Une minute de silence en hommage à Samuel Paty est observée par les membres du Conseil suite à cette lecture.

1. VIE DE L'ECOLE

1.1. Résultats des élections du 9/10/2020

Une seule liste de candidature a été adressée au bureau des élections, celle présentée par l'APEC-FCPE.

Sur 400 électeurs inscrits sur la liste électorale, 210 ont voté. Le nombre de suffrages exprimés a été de 187, il y a eu 23 bulletins blancs ou nuls. La participation s'élève à 52.50 %.

Les 10 postes de titulaires ont été pourvus par Mmes Lacroix, Rigolle, Costa, Netter, Guignot, Dubois, Bosse et Mrs Armengaud, Laudebat et Linant.

Le président de l'association est Mr Armengaud.

1.2 Horaires de l'école

Il est rappelé que les élèves doivent arriver le matin avant ou pour 8h45. Certes, des retards peuvent se produire mais de façon occasionnelle. En début de semaine, il n'y a personne au bureau pour ouvrir aux retardataires. Des collègues des classes doivent alors laisser leurs élèves pour faire rentrer ces enfants et cela perturbe les activités de leur classe.

De plus, à cause du contexte sanitaire, les élèves doivent se laver les mains dès leur arrivée à l'école. S'ils arrivent au dernier moment ou en retard, ce geste retarde encore davantage l'arrivée de l'enfant en classe.

Pour toute absence, merci de prévenir avant 8h45 ou avant 14h en laissant un message sur le répondeur. Mme Bessière doit appeler en tant que directrice les parents qui n'ont pas signalé l'absence de leur enfant. Il faut en effet s'assurer que l'enfant concerné n'a pas eu de souci pour arriver jusqu'à l'école. En début de semaine, étant avec ses élèves, ces appels gênent au bon fonctionnement de sa classe.

1.3 La communication : outil important pour les adultes, pour les élèves

Les parents doivent communiquer avec l'enseignant de leur enfant ou la directrice de l'école si besoin pour tout sujet relatif à la scolarité de leur enfant ou pour régler un souci rencontré sur le temps de l'école.

Même si la communication entre l'ALAE et l'Ecole est effective et importante, il est rappelé que si un problème survient sur le temps de l'ALAE, les parents doivent s'adresser à la directrice de cette structure.

L'équipe enseignante pense que la communication orale est la plus efficace. Elle est donc à privilégier.

Les enfants, quant à eux, ont parfois, du fait de leur jeune âge, des difficultés à s'exprimer et à signaler des faits aux adultes. L'équipe le comprend et prend ce paramètre en compte. Elle demande cependant aux parents d'encourager leur enfant à aller vers l'adulte : vers un animateur sur le temps de l'ALAE, vers un enseignant sur le temps de l'école.

1.4 Effectifs à la rentrée 2020 / Organisation des classes

Actuellement 238 élèves répartis sur 10 classes et 239 à partir du 9 novembre

- CPa à 24 élèves- Enseignante : Mme Gaultier
- CPb à 22 élèves- Enseignante : Mme Ravé et Mme Missy le jeudi
- CPCE2 à 21 élèves (7 CP et 14 CE2) Enseignante : Mme Mercier
- CE1b à 23 élèves- Enseignantes : Mme Coll Soler et Mme Mémin le lundi
- CE1a à 24 élèves- Enseignantes : Mme Avérous- Chamayou et Mme Mémin
- CE2 à 26 élèves- Enseignantes : Mme Bessière et Mme Estéveny
- CM1a à 24 élèves- Enseignant : Mr. Marion
- CM1b à 24 élèves Enseignante : Mme Dargniat
- CM2b à 24 élèves Enseignante : Mme Rascol et 25 élèves à partir du 9/11/20
- CM2a à 26 élèves Enseignants : M. Maffre et Mme Touléron le lundi

4 AESH (*Accompagnant d'élève en situation de handicap*) sont présentes à ce jour sur l'école. Tous les élèves concernés sont accompagnés.

Un livret d'accueil a été distribué à la rentrée.

Mme Bessière indique qu'à ce jour, il devrait y avoir 233 élèves inscrits en septembre 2021. Ce nombre ne tient bien entendu pas compte des éventuels déménagements et des nouvelles inscriptions.

Organisation de l'école avec la crise sanitaire

Fin août, afin de respecter au mieux le nouveau protocole sanitaire en vigueur, il a été décidé par la Municipalité, l'Ecole et l'ALAE de constituer 2 groupes qui ont vécu de façon autonome entre la rentrée et le 16 octobre aussi bien sur le temps de l'école que sur le temps de l'ALAE. Les mesures barrières préconisées ont été mises en place. Des masques inclusifs pour les enseignants ont été commandés fin août par la coopérative scolaire mais n'ont toujours pas été livrés.

Groupe 1 : CPa, CM1a, CM1b et CM2a

Groupe 2 : CPb, CPCE2, CE1a, CE1b, CE2 et CM2b

Les parents d'élèves : Certains parents ont fait remarquer qu'ils étaient déçus que les CP et les CM2 n'aient pas été regroupés lors de la constitution des groupes.

L'équipe enseignante : Toute cette organisation n'a pas été évidente à mettre en place surtout à quelques jours de la rentrée. Les collègues de CPa et de CM2b n'ont pas souhaité au dernier moment échangé de classe. Tous les collègues les comprennent et auraient réagi de la même façon. Chaque classe est en effet un lieu particulier de travail avec des affichages, des habitudes de travail, un investissement important. Tout bouleverser au dernier moment n'était pas envisageable. Le fait de ne pas mixer les 2 groupes a certes été une contrainte et les activités pédagogiques moins riches que d'habitude (*moins d'échanges possibles entre les classes*) mais malgré cela, les enfants se sont bien habitués et tout s'est passé pour le mieux vu le contexte pendant la période 1.

A partir du 2 novembre, avec la mise en place du protocole sanitaire renforcé, les 2 groupes ont été maintenus. Les élèves depuis cette date doivent porter un masque dans l'enceinte de l'école, ce qui n'est pas évident pour eux mais ce port est bien respecté. L'aération des locaux se fait facilement en ce moment mais sera plus problématique quand la météo sera moins clémente. Pendant les séances d'EPS (*sport*), les élèves retirent leur masque. La distanciation physique doit alors être recherchée au maximum, ce qui n'est pas évident.

L'entrée le matin à 8h35 se fait par les 2 portails de l'école : un groupe de chaque côté.

Les blocs WC étant nombreux sur la structure, les opérations très fréquentes de nettoyage de mains se passent correctement. Chaque classe a un endroit dédié pour cela.

Les enfants changent leur masque à 14h à la reprise de la classe. Une petite bouteille d'eau dans le cartable de l'enfant est conseillée car les masques assèchent beaucoup. Les enfants peuvent ainsi boire en classe de temps en temps.

En cas d'équipe éducative impliquant la présence d'un enseignant ou bien en cas d'absence d'un collègue non remplacé, les élèves qui sont répartis sur l'ensemble des classes de l'école sont accueillis de façon à limiter au maximum le brassage des enfants des 2 groupes.

1.5 Règlement intérieur de l'école

Les nouveaux éléments rajoutés ont été discutés et adoptés à l'unanimité. Ce règlement est annexé à ce compte-rendu.

1.6 Compte-rendu financier de la coopérative scolaire

Le rôle de la coopérative scolaire n'est pas de financer les fournitures et les manuels scolaires mais elle permet de mettre en place des activités éducatives telles que les sorties scolaires et l'achat de matériel pédagogique. Une note d'information a été distribuée à la rentrée aux parents afin de leur indiquer ce qu'est une coopérative scolaire. Il leur a été demandé une contribution facultative de 15 euros par enfant scolarisé. Mme Mercier, mandataire, fait le compte-rendu de l'exercice 2019/2020.

Année 2019/2020 Bilan coopérative scolaire au 31 août 2020

Recettes 2019/2020	Dépenses principales 2019/2020
<u>Subvention Mairie</u> Subvention annuelle pour 2019/2020 : 1562,17€ <u>Subvention APEC/FCPE</u> : 1828€ Photos : 1520€ Participation des familles : 2850€ Subvention privée : 2000€	<u>Les abonnements</u> : 92,45 <u>Les timbres</u> : 52,80€ <u>Repas intervenants extérieurs</u> : 13,20€ <u>Les différents goûters</u> : 92,45€ <u>Affiliation OCCE</u> : 585,28 € <u>Frais bancaire</u> : 4,50€ <u>Achats divers</u> : matériel pour les classes, le cross....482,33€

En dehors des comptes de la coopérative scolaire :

L'association de parents d'élèves APEC FCPE a financé en décembre 2019 les spectacles de Noël : 750€

Pour 2019/ 2020, la Mairie a financé les séances de natation pour 4 classes.

Pour l'année 2020/2021 l'association « *A l'écoute des enfants* » a versé au profit de la coopérative scolaire la somme de 3500 euros.

Pour l'année 2020/2021, la subvention de la Mairie s'élève à 1728, 73 euros

1.7 Les locaux et leur gestion / les travaux envisagés, programmés / les alentours de l'école

Mme Bessière : Avant les vacances d'automne, le chauffage n'a pas pu être allumé. Il faisait froid dans l'école. Cela avait été le cas à la même époque l'an passé. L'équipe souhaiterait que la remise en route du chauffage puisse être anticipée l'an prochain.

Mme Erisay : Ce sera le cas. Un rendez-vous avec la société concernée sera pris à l'avance pour éviter ces désagréments.

Mme Bessière : Quels sont les projets de réhabilitation de l'école prévus ?

Mme Erisay :

- La destruction du préau situé dans l'ancienne cour de l'école maternelle est une priorité. Elle est prévue en principe pour les vacances du printemps. Une réunion avec les différents partenaires pour échanger à propos de cette cour est prévue vendredi 6 novembre.
- Les toilettes vétustes situées dans la cour du haut doivent aussi être refaites. Une étude va être menée à leur sujet.
- Un diagnostic énergétique des bâtiments a été réalisé.
- La peinture des halls ainsi que la pose de nouveaux stores sont envisagées mais pas dans l'immédiat.

Mme Bessière : Lorsqu'il pleut, quelques infiltrations au niveau de la toiture sont à noter surtout dans le hall du haut.

Mme Erisay : Les diagnostics complets de l'école qui ne sont pas finalisés, permettront de prioriser les différents travaux à effectuer. La rénovation de la toiture fait partie de ces études.

Achats et travaux effectués durant l'été ou depuis la rentrée

- Modules supplémentaires du PPMS achetés et installés
- Point d'eau réparé à côté de la salle des maîtres
- Dalles du plafond de la classe 7 changées durant l'été
- Des porte-manteaux neufs ont été installés devant certaines classes.
- Des travaux pour le portillon situé à côté du restaurant scolaire et pour le grand portail servant aux livraisons ont été effectués. Ces accès peuvent à nouveau être fermés correctement.
- Un éclairage devant l'école a été mis en place.

Mme Bessière : Il serait souhaitable qu'un panneau avec le nom de l'école soit installé devant l'enceinte du bâtiment.

Mme Erisay : Cela est envisagé. Les enfants pourraient participer au projet. Leur réalisation artistique serait alors intégrée au travail de l'entreprise mandatée pour cette opération.

Les parents d'élèves : Il faudrait qu'un panneau pour les informations de l'association soit installé devant l'école.

Mme Erisay : Un devis est en cours.

Les parents d'élèves : Un local dans l'école pour stocker le matériel de notre association est-il désormais disponible ?

Mme Erisay et Mme Cortès : Un local est prévu. Il avait été vidé mais depuis a été rempli à nouveau. Il sera disponible dans un avenir proche.

1.8 ALAE / ALSH

Les effectifs suivants sont annoncés :

Groupe	Matin	Midi	Soir
Groupe 1	32	90	52
Groupe 2	45	130	80

Pour le mercredi
Groupe 1 : 36 et groupe 2 : 39

L'organisation avec le protocole sanitaire est expliquée (*voir le paragraphe traitant du restaurant scolaire*).

Le premier thème choisi pour cette année est Harry Potter.

Il a été noté certains conflits entre les enfants durant la période 1.

Un exercice « *Alerte incendie* » sera réalisé avant Noël sur le temps ALAE.

Du 7 au 11 décembre, lors de la semaine de la laïcité, un travail sera réalisé. (Thème : la fraternité)

Une formation « *gestion des conflits, posture de l'animateur* » est prévue.

Dispositif CLAS : Les séances se déroulent à la Médiathèque. Pour un groupe d'élèves, c'est le mardi. Pour le second, c'est le jeudi. La thématique « Contes et légendes » non aboutie l'an passé à cause du confinement a été reprise cette année.

Constats de l'équipe enseignante :

- Le travail de collaboration entre l'Ecole et l'ALAE se poursuit bien comme les années passées. Des échanges réguliers ont lieu.
- Les enseignants indiquent que leurs séances d'APC entre 11h45 et 12h15 se déroulent dans de meilleures conditions que l'an passé. Il y a moins de bruit et les élèves en principe ne vont plus sous les fenêtres des classes concernées par ces séances.
- Sandra Ladurelle est en formation pratiquement une semaine sur 2. Même si Mme Leblanc fait tout son possible pour pallier à cette absence, on ressent, ces semaines-là, un manque de rigueur en élémentaire.
- Mme Bessière précise que si des soucis arrivent sur le temps de l'ALAE, les parents doivent en informer l'ALAE même si l'école et l'ALAE travaillent en étroite collaboration. Les parents se trompent en effet souvent d'interlocuteur.
- Certains soirs comme certains matins, des animateurs paraissent débordés, démunis avec quelques enfants. On note alors une agitation importante dans le hall.
- En septembre et en octobre, les activités proposées pour le groupe 2 ont semblé moins "denses" que pour le groupe 1.
- A 11h45, un animateur vient faire l'appel dans la classe. Le transfert de responsabilité entre l'Ecole et l'ALAE se fait alors dans de bonnes conditions. A 16h15, ce sont les enseignants qui font l'appel pour l'ALAE. Le transfert de responsabilité s'effectue dans des conditions moins satisfaisantes. Mme Bessière souhaite qu'une solution puisse être trouvée. Il faudrait que les animateurs aient un visuel sur tous les enfants dès qu'ils sortent de leur classe pour entamer leur temps ALAE du soir.

1.9 Les exercices PPMS / Les exercices Incendie

Un exercice incendie a eu lieu le 25 septembre. Il y en aura un autre dans l'année. Cet exercice s'est bien déroulé.

Un exercice « PPMS intrusion » (scénario choisi : s'enfermer) a eu lieu le 15 octobre.

Un exercice « PPMS confinement » sera effectué au cours de l'année.

Constats pour le PPMS intrusion :

- L'installation de relais à plusieurs endroits durant l'été permet à ce jour de lancer l'alerte de plusieurs endroits de l'école et d'entendre l'alerte depuis le chemin menant à l'école.
- Les enseignants et les élèves se sont rapidement barricadés dans les classes. Cependant 2 problèmes demeurent : Plusieurs classes n'ont pas la possibilité d'occulter les fenêtres. L'intérieur des classes est visible depuis l'extérieur. Une solution est donc à envisager.

1.10 Restaurant scolaire

Le protocole sanitaire est appliqué bien entendu dans ce lieu.

A cause du contexte sanitaire, le salad'bar n'est plus utilisé pour l'instant. Les élèves du groupe 1 mangent en premier. C'est pour optimiser la gestion du passage des enfants. On note en effet une fréquentation très importante du restaurant scolaire.

Depuis le 2 novembre, les animateurs ne mangent plus en même temps que les enfants. Les plateaux sont pré-remplis (couverts, serviette). Un animateur distribue le pain. Toutes ces précautions fondamentales ralentissent de façon tout à fait compréhensible le passage des enfants.

Question d'un enseignant : Ne pourrait-on pas inciter les parents qui ne travaillent pas à venir chercher leur enfant à 11h45 ? Cela diminuerait ainsi le nombre d'élèves fréquentant le restaurant scolaire.

Une commission « menus » a eu lieu le 8 octobre.

2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

➤ 2.1 Projet d'école / Actions et orientations pédagogiques

2.1.1 Le projet d'école 2 018 /2 022

L'intitulé de ce projet d'école est rappelé: « *Ensemble pour partager, se cultiver et coopérer au fil de sa scolarité* » et les axes sont :

- **Axe 1** : Vivre ensemble et coopérer pour un meilleur climat scolaire
- **Axe 2** : Vers une culture commune
- **Axe 3** : Continuité des enseignements (anglais, grammaire, lecture)

2.1.2 Les évaluations nationales en CP et en CE1

Des évaluations nationales de début d'année en français et mathématiques ont été passées entre le 14 et le 25 septembre par les élèves de CP et de CE1.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir entre le lundi 18 janvier et le vendredi 29 janvier 2021 pour les élèves de CP.

Il s'agit de proposer des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CP et de CE1 dès le début d'année. L'objectif principal de cette démarche est que les professeurs puissent identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et ainsi apporter une aide la plus adaptée et la plus précoce possible.

Les réponses des élèves ont été saisies dans une application par les enseignants. La correction est automatisée. Les enseignants disposent d'un bilan individuel pour chaque élève qui est communiqué aux parents.

2.1.3 Le stage de réussite de l'automne

12 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu bénéficier de ce stage de 5 matinées de 3 h chacune entre le 26 et le 30 octobre.

2 enseignantes ont encadré ce stage au sein de l'école. Il y aura très certainement d'autres stages proposés dans l'année.

2.1.4 L'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Comme l'an passé, des activités pédagogiques complémentaires sont organisées sur l'école.

Sur proposition de leur enseignant et après accord des familles, les élèves peuvent bénéficier d'un soutien en mathématiques ou en français, d'un travail spécifique en méthodologie ou parfois d'un atelier culturel.

Ces séances ont lieu entre 11h45 et 12h15 les lundis, mardis et jeudis.

2.1.5 Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Mme Théron, psychologue de l'éducation Nationale, continue d'intervenir sur notre école. Elle participe comme chaque année à des équipes éducatives, des équipes de suivi et intervient auprès d'élèves.

Nous ne savons pas à ce jour si le maître E interviendra auprès de petits groupes d'élèves de CP et de CE1 pour une remédiation en français ou en mathématiques.

Les parents d'élèves : Serait-il possible d'indiquer les coordonnées de la psychologue de l'Education Nationale sur le panneau de l'école ?

Mme Bessière affichera cela.

2.1.6 La BCD (Bibliothèque et Centre de Documentation) / La Médiathèque

Mme Cortes prend en charge chaque semaine des groupes d'élèves pendant 45 min. Chacune des 10 classes a un créneau. Ce dispositif permet aux enseignants d'assurer des séances en salle informatique. Ils peuvent y aller avec la moitié de leur classe pendant que Mme Cortès intervient en BCD auprès de l'autre moitié de classe.

Cette année encore, « *Le prix des incorruptibles* » a été reconduit. La Mairie a investi près de 900 euros pour la mise en place de ce prix littéraire. Celui-ci permet de mettre en place des activités pédagogiques très intéressantes incluses dans le projet d'école. Toutes les classes cette année encore y participent.

En plus de la BCD, les élèves cette année vont sûrement pouvoir fréquenter la Médiathèque du village.

2.1.7 L'Informatique

Les activités ont repris en salle informatique. Le traitement de texte et l'accès à Internet sont possibles. Mr Davezac Lucien, conseiller municipal délégué, s'occupe désormais de la maintenance informatique de l'école.

Il travaille actuellement sur la partie serveur pour automatiser le déploiement du système sur les nouveaux PC. Cette opération consiste à automatiser l'installation de Windows 10 et des logiciels qui sont utiles. Ceci permettra d'avoir un parc totalement homogène, avec tous les ordinateurs configurés à l'identique.

2.1.8 L'Education musicale

Pierre Gornes intervient cette année encore au niveau de toutes les classes. Les séances ont lieu pour 8 classes dans le préfabriqué côté de l'ancienne maternelle, et pour deux classes dans une salle de l'actuelle école maternelle les 4 collines. Chaque classe bénéficie d'une intervention d'environ 50 minutes une semaine sur deux. Durant ces séances, les élèves pratiquent le chant mais également l'écoute musicale, la rencontre avec différents compositeurs et des jeux musicaux. Le thème choisi cette année est le bonheur.

2.1.9 La liaison Ecole / Collège

Pour l'instant, le premier conseil Ecole Collège de l'année n'a pas eu lieu. Les futurs collégiens devraient effectuer la visite du collège à la fin de l'année.

Pour les futurs collégiens qui passeront en sixième avec quelques difficultés, une liaison sera à nouveau faite avec l'équipe de direction du collège. L'objectif étant de faciliter les passages des élèves les plus fragiles.

➤ 2.2 Volet éducatif et culturel

2.2.1 Opération « Mieux vaut en lire »

Dans le cadre de l'opération « *Mieux vaut en lire* » organisée par la Communauté des Communes, les 2 classes de CP (+ les 7 élèves de CPCE2) et les 2 classes de CM1 de l'école devaient bénéficier le 16 novembre de la venue d'un auteur. Malheureusement, à cause du contexte sanitaire, ces interventions ont été annulées. Elles seront peut-être reprogrammées pour le début de 2021.

2.2.2 Projet intercommunal « Recyclage des déchets »

Des interventions d'une demi-journée par classe auront lieu dans les classes sur le thème du recyclage des déchets en janvier.

Un projet de recyclage (*bouchons, piles, emballages de compotes, stylos*) devrait également voir le jour.

2.2.3 Enseignement moral et civique (EMC) : Hommage à Samuel Paty, Elections des délégués de classe / La dictée ELA

Hommage à Samuel Paty

Il a été rendu dans les classes. Les enseignants ont mené des actions pédagogiques adaptées à l'âge des élèves de leur classe. L'équipe regrette de ne pas avoir pu, comme il était prévu initialement, se réunir de 8h45 à 10h pour échanger à propos de cet hommage. C'est dommage car grâce à un travail en collaboration avec l'ALAE et la Municipalité, ce temps avait été planifié.

Un travail sur le thème de la laïcité, essentiellement dans les classes de grands, sera effectué également un peu plus tard.

Les élections des délégués de classe ont eu lieu dans la semaine du 5 au 9 octobre. Chaque classe a élu 2 délégués et 2 suppléants. Une première réunion de délégués a eu lieu mardi 3 novembre dans chacun des 2 groupes de l'école. Le thème est le tri des déchets.

Les CE2, CM1 et CM2 de l'école ont participé à la dictée ELA (*Association Européenne contre les Leucodystrophies*) mais cette année cela fut réalisé dans les classes. L'objectif est de sensibiliser la jeunesse au combat mené par les malades et les familles contre les leucodystrophies.

2.2.3 Activités sportives prévues

Des séances de natation pour les CP et les CM2 auront sûrement lieu. Des informations seront communiquées ultérieurement.

Notre course par équipes avec tous les élèves de l'école n'a pas pu avoir lieu cette année malheureusement à cause du contexte sanitaire.

L'équipe enseignante souhaiterait organiser en fin d'année des olympiades de sport mais cela dépendra du contexte sanitaire là aussi.

Pendant les séances d'EPS (*sport*), les élèves retirent leur masque. La distanciation physique doit alors être recherchée au maximum, ce qui n'est pas évident.

2.2.4 Sorties pédagogiques envisagées

A ce jour, toutes les classes souhaitent participer à l'opération « *Ecole au cinéma* ». L'accès au cinéma n'est pour l'instant pas possible à cause du confinement national.

Les différents collègues cherchent des idées de sorties mais avec le contexte actuel, ce n'est pas évident.

Un projet avec nuitées pour les classes de CP, de CPCE2 et de CE2 avait été annoncé lors des réunions de rentrée mais a été annulé.

Les parents d'élèves : Plusieurs parents n'ont pas compris l'information diffusée à propos de l'annulation de ce projet avec nuitées.

Mme Bessière : Nous trouvons légitime que certains parents s'interrogent par rapport à cette information qui a été rédigée de façon conjointe entre l'école Maternelle et l'école Élémentaire. Certains événements survenus dans les 2 écoles ont témoigné d'un manque de confiance de la part de quelques parents vis-à-vis des équipes enseignantes. Ce n'est ni un manque de confiance en rapport avec le contexte sanitaire ni en lien avec l'organisation du séjour pédagogique. Ce sont des événements pour lesquels nous ne pouvons pas rentrer dans les détails mais qui ont affecté et choqué les équipes.

Information du 9 novembre : Les sorties scolaires, à part à proximité de l'école, sont interdites pour l'instant.

3 L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT

Commémoration du 11 novembre

Un travail pédagogique se fera dans les classes mais il n'y aura pas de commémoration au Monument aux morts avec les élèves cette année.

Spectacle de Noël

Si le confinement est levé, des spectacles (1 par groupe) pourraient avoir lieu à la salle des fêtes. Une partie serait financée par l'association de parents d'élèves, une autre par la coopérative scolaire de l'école.

Présentation des actions et prévisions de l'association de l'APEC FCPE

- Il ne pourra pas y avoir de loto organisé cette année
- Le Père Noël passera peut-être à l'école et distribuera des chocolats aux enfants avant les congés de fin d'année.
- Projet d'une nouvelle conférence à destination des familles mais pour l'instant rien n'est défini.
- Partenariat avec l'école pour la réalisation des décorations de bouteilles isothermes. Vente de ces objets au profit de la coopérative scolaire
- Projet de vente de petits objets en partenariat avec l'ALAE au profit du Téléthon
- Projet d'organiser une tombola et une kermesse de fin d'année

La directrice de l'école élémentaire

Nathalie Bessière

Enseignantes pour l'aide à la prise de notes

Sandra Mercier et Gwladys Gaultier